



**PRÉFET  
DU GARD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**Le préfet**

à

Madame la présidente  
Monsieur le président

(liste in fine)

Nîmes, le **23 OCT. 2020**

**Service eau et risques**

Affaire suivie par : Mathieu Bourgoïn  
Tél. : 04 66 62.63.70  
mathieu.bourgoïn@gard.gouv.fr

Objet : Consultation officielle sur le PPRI d'Aigues  
Mortes

Réf : PPRI d'Aigues-Mortes

P.J. : 1 Dossier du PPRI d'Aigues Mortes

Par arrêté n°30-2018-07-17-014, en date du 17 juillet 2018, j'ai prescrit l'élaboration du Plan de Prévention des Risques inondation sur le territoire d'Aigues Mortes.

Par ce même arrêté, j'ai chargé la DDTM de conduire l'élaboration de ce document qui, une fois approuvé, constituera une servitude d'utilité publique.

La procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondation a atteint la phase de la consultation. Dans ce cadre et conformément aux dispositions de l'article R.562-7 du Code de l'Environnement, vous voudrez bien m'adresser l'**avis de votre organe délibérant sur le projet de Plan de Prévention des Risques Inondation ci-joint et comprenant :**

- un rapport de présentation auquel sont annexées les cartes d'aléa et d'enjeux,
- un règlement,
- les cartes de zonage réglementaire,
- un résumé non technique,
- une évaluation environnementale.

**Votre réponse devra donc exprimer l'avis de votre organe délibérant sur le projet de PPRI qui vous est soumis.**

Je vous précise que l'avis de votre organe délibérant devra me parvenir dans un délai de **2 mois** à compter de la réception de la présente transmission. Faute de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

L'article R562-8 du même code prévoit que les avis recueillis lors de cette phase de consultation seront annexés ou consignés au registre d'enquête. Toutes suggestions ou contre-propositions éventuelles au projet présenté, devront être expressément formulées et dûment motivées dans la délibération

Dans l'attente, les services de la DDTM se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant ce projet.

Le préfet,

  
Le Sous-Prefet  
Jean RAMPON

**Liste des destinataires :**

Madame la Présidente

- du Conseil Régional d'Occitanie Midi-Pyrénées

Monsieur le Président

- du Conseil Départemental du Gard,

- de la Communauté des Communes Terre de Camargue,

- du SCOT Sud Gard,

- du Syndicat Mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer,

- de l'établissement public territorial de bassin Vidourle,

- du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise,